Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260706-2026084-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 06/07/2026

| Date de la convocation |
|---|
| 30/06/2026 |

| Date d'affichage |
|---|
| 30/06/2026 |

| Nombres de membre |
|---|
| Afférents au conseil municipal : 23<br>Présents : 20<br>Votants : 22 |

| A l'unanimité |
|---|
| Pour : 22<br>Contre : 0<br>Abstentions : 0 |

*L'an 2026 et le 6 Juillet à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,*

**Présents :** Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, Mme COUÉ Virginie, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise

**Excusés ayant donné procuration :** M. LALESNEL Thierry à M. DENIS Bernard, Mme TEILLARD Stéphanie à M. BRIZARD Philippe
**Excusé :** M. CONCHE Philippe

**Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire**

**Numéro de la délibération : 2026084**
**Objet de la délibération : Décision Modificative n°2/2026 - Budget Commune**

Monsieur le Maire indique que trois sujets nécessitent une décision modificative du budget et propose de modifier le budget primitif comme suit :

Provisions pour créances douteuses :
Dépenses de fonctionnement – compte 681 (dotations aux amortissements, aux dépréciations, aux provisions) : + 370 €
Dépenses de fonctionnement – compte 615221 (entretien des bâtiments) : - 370 €

Installation de la climatisation à la maison de santé :
Dépenses d'investissement – compte 20415332 – 11035 (maison de santé) : + 48 000 €
Dépenses d'investissement – compte 231 – 10035 (ailes Prieuré) : - 48 000 €

Achat d'une chambre froide positive pour le restaurant scolaire :
Dépenses d'investissement – compte 2188 – 07027 (restaurant scolaire) : + 13 000 €
Dépenses d'investissement – compte 231 – 10035 (ailes Prieuré) : - 13 000 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification de budget.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 08/07/2026